

Compte rendu de la séance du vendredi 02 avril 2021

Présents : GRANIER Lucien, ROGALLE Bernadette, DUPONT Marie-Anne, BOYER Patrick, HOUDAILLE Christophe, BACQUE Manon, RUELLE Pascal, GALIN Jean-Pierre, RIEU Hervé.

Absents Représentés : MAURETTE Jean-François par GALIN Jean-Pierre, SOUQUET Camille par DUPONT Marie-Anne.

Absents : aucun

Secrétaire de séance : GALIN Jean-Pierre.

Ordre du jour:

- 1/ Adoption du compte-rendu du précédent conseil municipal.
- 2/ Budget principal et budget annexe du camping : Affectation des résultats 2020.
- 3/ Validation des subventions aux associations 2021.
- 4/ Vote du taux des taxes d'imposition 2021.
- 5/ Examen et vote du budget principal et du budget annexe du camping 2021.
- 6/ Dossier de réhabilitation de la zone humide à Cameza.
- 7/ Décisions sur les demandes de commerces ambulants sur la commune(marché, Food truck).
- 8/ Questions diverses.

En raison de l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19, la réunion se déroulera à la salle de l'école à huis clos.

1/ Adoption du compte-rendu du précédent conseil municipal.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

2/ Budget principal et budget annexe du camping : Affectation des résultats 2020.

Budget commune : affectation des résultats 2020.

Après avoir examiné le compte administratif 2020, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 351 713.31€

Monsieur le Maire :

Propose au Conseil Municipal d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	351 713.31 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	246 045.76 € 597 759.08€
C Résultat à affecter A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	
D Solde d'exécution d'investissement	49 732.70 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)	12 544.70€
Besoin de financement F	=D+E 0.00€
Affectation = C	=G+H 597 759.08 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G= au minimum, couverture du besoin de financement F	400 000.00 €
2) H Report en fonctionnement R002 (2)	0.00 €
Déficit reporté D002(5)	0.00 €

Où cet exposé, après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Approuve la proposition d'affectation des résultats pour le budget de la commune.

Budget annexe camping : affectation des résultats 2020.

Après avoir examiné le compte administratif 2020, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent d'exploitation de : 24 625.41 €

Monsieur le Maire :

Propose au Conseil Municipal d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+5 695.74 € 0.00 €
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	18 929.67 €
c. Résultats antérieurs de l'exercice	
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	24 625.41 €
Résultat à affecter : d.= a.+c. (1) (Si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement	- 6 458.32€
f. Solde des restes à réaliser d'investissement	- 5 265.00€
Besoin de financement = e+f	- 11 723.32 €
Affectation(2) = d	
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs(correspond obligatoirement au montant du b)	0.00 €
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement(au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1	24 625.41
3) Report en exploitation R002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D672)	0.00
Déficit reporté D002(3)	

Où cet exposé, après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Approuve la proposition d'affectation des résultats pour le budget annexe du camping.

3/ Validation des subventions aux associations 2021.

Monsieur le maire : Présente ci-dessous le détail des subventions pour le budget 2021:

ASSOCIATIONS	MONTANT
AMICALE DES CURISTES D'AULUS LES BAINS	300.00
Amicale du personnel Oust/Massat(7agents*100€)	700.00

AMICALE POMPIERS	200.00
Association les amis du Festival de théâtre	300.00
Ass " Les Amis de Philippe CHARVIN"	150.00
Ass Mémoire Aulus	600.00
COMITE DES FETES AULUS LES BAINS	2 000.00
COOPERATIVE SCOLAIRE ERCE	1 000.00
DPC	12 000.00
Service des Sports Mairie O.M.S.E.P	400.00
SKI CLUB DES VALLEES DE GUZET	400.00
U.S.H.S.	300.00
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	400.00
Resto du cœur	200.00
Association speleo du haut sabartes	150.00
Ass Musicolus	500.00
Ultrariège	500.00
Association Avenir Aulus	500.00
Association collège de SEIX(2 élèves*50)	100.00
Ass des amis de la Fond pr mémoire de la déportation	100.00
Ass PPERMS	100.00
Total	20 900

Où cet exposé, après délibération, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- Adopte les subventions pour le budget communal 2021 présentées ci-dessus.

4/ Vote du taux des taxes d'imposition 2021.

Pour le budget Primitif 2021, Monsieur le Maire :

Propose d'approuver les taux des taxes directes locales selon l'état 1259 et sans évolution de la part communale :

Taux d'imposition pour le foncier bâti.....32.70 %
Taux d'imposition pour le foncier non bâti..... 34.67 %

Où cet exposé, après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide :

- d'approuver pour 2021 les taux d'imposition cités ci-dessus.

5/ Examen et vote du budget principal et du budget annexe du camping 2021.

Budget primitif principal 2021.

Monsieur le Maire :

Présente le budget primitif 2021.

Fonctionnement

	Dépenses fonctionnement	Recettes fonctionnement
Autofinancement de l'année prévu		

002 Résultat de fonctionnement reporté		197 759.08
Crédits votés	367 512.07	554 708.40
Total section fonctionnement	367 512 .07	752 467.48

Investissement

	Dépenses investissement	Recettes investissement
Crédits votés	953 109.21	454 070.07
R001/R1068 investissement 2020		449 732.70
Reste à réaliser de l'exercice précédent	247 348.45	259 893.15
Autofinancement 2020 affecté à l'investissement		
Total section d'investissement	1 200 457.66	1 163 695.92

Total du budget	1 567 969.73	1 916 163.40
-----------------	--------------	--------------

Fonctionnement

Dépenses : La commune soutient cette année comme en 2020 l'activité camping 2021 à hauteur de 17.000€ pour une dotation d'équilibre.

Recettes : La non mise en ligne par les services de l'Etat des dotations de l'Etat pour 2021, a entraîné la prise en compte des dotations 2020 dans le budget primitif de 2021.

La régie de la centrale prévoit le versement d'une redevance de 200.000€.

Il est rajouté à ce montant la refacturation du cout du personnel affecté à la gestion technique de la régie de la centrale pour 43.667€

Pour la fiscalité, les impôts communaux restent stables tel qu'exprimé par la volonté du conseil municipal de ne pas faire évoluer la partie communale, ceci dans le périmètre de sa responsabilité.

Investissement

Dépenses : La commune prévoit plusieurs projets et notamment

- la réalisation de 3 cabanes en montagne pour le pastoralisme avec une enveloppe de 419.336 €HT financée 72%.
- Un programme global est mis en œuvre comprenant :
 - o la mise en sécurité incendie du village et notamment la protection contre l'inondation de la zone du camping et de la colonie,
 - o la réfection du local communal à la carrière,
 - o la poursuite du plan de référence du projet « Aulus 2025-2030 »,
 - o la poursuite des travaux de voirie/pluvial dans le cœur du village,
 - o le soutien du camping dans son plan de rénovation,
 - o la mise en valeur de Castelminier,

Recettes : Le plan de dépenses est prévisionnellement soutenu par l'autofinancement de la commune et l'apport notamment de subventions. Un emprunt pourra être contracté au vu de la diminution de la dette communale ces dernières années et à l'amélioration nette de notre capacité à emprunter.

Où cet exposé, après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide :

- D'adopter le Budget Primitif 2021.

Budget annexe camping 2021.

Monsieur le Maire :

Présente le budget primitif annexe du camping pour 2021.

Fonctionnement

	Dépenses fonctionnement	Recettes fonctionnement
Excédent de l'année 2020 R002		
Crédits votés	177 492.00	177 492.00
Autofinancement de l'année prévu		0.00
Total section fonctionnement	177 492.00	177 492.00

Investissement

	Dépenses investissement	Recettes investissement
Crédits votés	76 720.00	63 817.91
D001/R1068 investissement 2020 report	6 458.32	24 625.41
Reste à réaliser de l'exercice précédent	5 265.00	0.00
Autofinancement 2020 affecté à l'investissement		0.00
Total section d'investissement	88 443.32	88 443.32
Total du budget	265 935.32	265 935.32

Le contexte de l'activité Camping municipal a évolué depuis ces dernières années.

Après la reprise du camping en régie communale en 2010 et une décennie d'activité qui ont permis de soutenir la commune financièrement et l'activité même du village, le camping est confronté dans une période difficile (Covid 19) au vieillissement de ses installations. La Commune s'engage maintenant par des subventions d'équilibre et d'équipement, à soutenir le camping dans sa volonté de changement et d'adaptation nécessaire.

Il est à noter la fermeture administrative décidée par la préfecture pour des raisons de sécurité et de risques d'inondations toutefois resté ouvert sous la responsabilité du maire ces dernières années. Bien sûr des travaux de mise en sécurité ont été effectués et d'autres sont en cours.

Il est rappelé que cette activité fonctionne toute l'année.

Fonctionnement

Dépenses : Le camping bénéficiera d'une subvention d'équilibre de soutien cette année comme en 2020 de l'activité camping 2021 à hauteur de 17.000€.

La maîtrise des coûts reste la règle.

Recettes : Le chiffre d'affaires prévisionnel (153.000€) reste cependant d'un niveau important.

Investissement

Dépenses : Il est prévu de dépenser 72.815 € pour :

- La révision générale de 2 sur 6 chalets blancs installés en 1989.
- la révision des 16 bornes de services pour les 60 emplacements de camping.
- la réfection de la toiture de l'accueil.
- L'achat d'une tente collective
- La réalisation d'un drain

Recettes : Ce plan de dépenses est prévisionnellement soutenu par la commune qui apporte une subvention d'équipement de 46.500€ et par le solde du fonds de réserve du camping à hauteur de 24.500€

Où cet exposé, après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide :

- D'adopter le Budget Primitif Annexe du Camping 2021.

6/ Dossier de réhabilitation de la zone humide à Cameza.

Monsieur le Maire rappelle le projet de réhabilitation d'une zone humide sur la zone 'Les Fournils' ; une présentation a été effectuée par le Sycocerp devant les élus en date du 5 Mars 2021. La proposition serait de mener tout d'abord une étude sur cette zone et selon les résultats de cette étude d'envisager des travaux pour la réhabilitation de cette zone humide qui a été dégradée par la création d'un enrochement et la déviation d'un bras secondaire du Garbet dans le lit principal. Ces travaux datent des années 2000. Le Sycocerp sera maître d'ouvrage à la fois pour la partie 'études' et la partie 'travaux' si le projet devait se concrétiser. Le Sycocerp demande à la commune de se prononcer quant à l'autorisation d'effectuer ces études ; les conclusions seront partagées avec la commune. Il nous sera alors demandé de nous prononcer si travaux il devait y avoir. Le financement de ce projet est à 80% sur des fonds étatiques et 20% sur le budget du Sycocerp.

Dans une première étape la commune donne son accord de principe pour une étude de réhabilitation de cette zone. Il est clairement demandé à ce que le Sycocerp prenne contact avec les propriétaires des parcelles concernées afin de les informer du projet et des études en cours, en particulier si des actions devaient être menées sur ces parcelles pendant la phase 'études'.

Vote : 2 abstentions, 9 pour

7/ Décisions sur les demandes de commerces ambulants sur la commune (marché, food truck).

Suite aux différentes demandes, il est proposé qu'un jour de marché soit prévu le dimanche. Les commerces ambulants se placeront proche du tabac presse.

Il sera proposé à un ambulant type « food truck » qui en a fait la demande de s'installer durant les mois de Juillet et Août. A ce jour il est prévu qu'il s'installe à côté de l'ancienne gare. Le branchement d'un compteur électrique défalqueur et la consommation seront à la charge du commerçant.

Il ne sera pas demandé de paiement pour le droit de place cette année.

Mme Marie-Anne Dupont, déjà en contact avec ces commerçants leur fera ce retour d'information.

Vote :10 pour, 1 abstention.

8/ Questions diverses.

Aucune question diverse n'est soulevée lors de cette séance.

BOYER Patrick	GALIN Jean-Pierre
GRANIER Lucien	ROGALLE RIEU Bernadette
MAURETTE Jean-François Procuration à Jean-Pierre GALIN	DUPONT Marie-Anne
BACQUE DIT PISTOL Manon	SOUQUET Camille Procuration à Marie-Anne DUPONT
HOUDAILLE Christophe	RUELLE Pascal
RIEU Hervé	

Compte-rendu affiché le 19 avril 2021 à la porte de la mairie, conformément à l'article L2121-25.